

# VAB, votre allié en mobilité!



2022





90 % de nos membres attribuent un score d'au moins

**8,8/10**

à leur assistance dépannage après en avoir bénéficié.

Source: enquête SMS (juste après assistance).

## Des vacances sans soucis & un plaisir de conduite sans pareil

VAB vous protège. Contre les pannes de voiture, de vélo, si vos vacances ne se déroulent pas comme prévu... et même quand un contretemps vous empêche de partir en voyage.

Jour après jour, nous faisons le maximum pour que vous puissiez reprendre la route au plus vite. En outre, nous avons le plaisir de vous donner des conseils très utiles. Voilà comment travaillent tous nos collaborateurs VAB, car l'esprit d'entraide est très communicatif.

En tant que membre, vous bénéficiez de nos services qualitatifs et également de nombreux avantages supplémentaires.

Que dites-vous par exemple d'une carte carburant VAB gratuite? Grâce à elle, vous faites des économies à chaque litre de carburant. Pas mal, non?

**Bienvenue au Club VAB!**

50



VAB-Assistance Voyage  
est souscrite par  
KBC Assurances.



# Assistance Voyage

Protection mondiale contre tous les incidents de vacances

## Qu'est-ce qui est couvert

- ✓ Les **frais médicaux à l'étranger** sont remboursés jusqu'à € 1.000.000, sans franchise.
- ✓ En cas d'accident à l'étranger, vous êtes remboursé jusqu'à € 6.200 de **frais de suivi médical**.
- ✓ **L'intervention pour vos frais de logement lorsque vous devez reporter votre retour** suite à une catastrophe naturelle, une épidémie, un acte de terrorisme, ...
- ✓ **Le rapatriement** en cas de maladie ou d'accident corporel est **inclus**.
- ✓ Vous êtes également **couvert** en cas de **retour anticipé** d'urgence (maladie grave, décès d'un proche ou sinistre de votre domicile).

## En option pour votre véhicule:

- ✓ Avec l'option **véhicule à l'étranger**, vous bénéficiez de l'assistance dépannage dans l'Europe géographique (sauf la Belgique et la partie asiatique de la Turquie), avec chauffeur de remplacement et rapatriement inclus.



## Qu'est-ce qui n'est pas couvert

- ✗ **Les maladies existant au début du voyage et les complications prévisibles** sont toujours exclues. Cependant, tout autre problème médical non prévu ou aggravation anormale sera couvert.
- ✗ **Complications de la grossesse** après la 24e semaine, accouchement ou interruption volontaire de grossesse.
- ✗ **Des actes intentionnels et/ou illégaux de votre part** ainsi que la **confiscation d'un véhicule** qui résulterait de ces actes par l'autorité locale.
- ✗ **La pratique des sports suivants**: sports automobiles, sports de vitesse, alpinisme, tous les arts martiaux et sports aériens, la pratique de sport dans le cadre d'une profession ou contre rémunération/ sponsoring et tout entraînement connexe.



**contrat d'un an**  
à partir de

**€ 99**

Plus de tarifs à l'arrière de cette brochure et découvrez toutes nos garanties sur [vabassistancevoyage.be](https://vabassistancevoyage.be)

Tarifs valables du 01/05/2022, sous réserve d'erreurs d'impression. Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions générales, les fiches IPID et le traitement des réclamations à la dernière page de cette brochure.





# Assurance Annulation

En cas d'annulation ou de modification de vos voyages, dans le monde entier

## Qu'est-ce qui est couvert

- ✓ **Chaque voyage**, dans le monde entier et en Belgique, à partir d'une nuitée.
- ✓ Vos frais sont **remboursés jusqu'à € 2.500 par personne et par voyage** (max. € 10.000 par famille). Il vous est même possible de doubler ces montants (option).
- ✓ Vous devez **interrompre** votre voyage **de façon anticipée** (pour raisons de santé, d'accident ou de rapatriement)? Vous recevez alors le **remboursement des jours de vacances restants**.



## Qu'est-ce qui n'est pas couvert

- × **Blessure physique ou décès** résultant d'une maladie ou d'un accident pour lequel un traitement aurait été suivi avant la conclusion du contrat.
- × **Interruption volontaire de grossesse.**
- × **Insolvabilité** de l'assuré.
- × **Cas de force majeure.**



contrat d'un an  
à partir de

€ 164

66

**Annemie, Turnhout:** Pour notre anniversaire de mariage, nous prévoyons dans 6 mois un voyage en Australie. Grâce à l'assurance annulation, je peux annuler un voyage jusqu'à € 2.500 par personne. Notre voyage se situe donc en dehors de cette limite. Existe-t-il une solution pour que nous soyons malgré tout totalement couverts?

**VAB:** Bien sûr. Vous pouvez augmenter le plafond de votre assurance annulation jusqu'à € 5.000 par personne. Il vaut mieux contacter le service clientèle de VAB au 03 253 61 11, nous examinerons votre situation au cas par cas.

99

Plus de tarifs à l'arrière de cette brochure et découvrez toutes nos garanties sur [vabassuranceannulation.be](http://vabassuranceannulation.be)



Qui?

Quoi?

Où?

Nous avons très largement conservé les conditions d'application de l'assurance annulation. Et c'est tout à votre avantage!

**Jelle, Brecht:** *Je suis un fervent sportif. Que se passe-t-il si, juste avant de partir en voyage, je me blesse en jouant au foot?*

**VAB:** *Supposons que vous partiez pour des vacances sportives, mais que vous vous cassiez la jambe juste avant de partir. Si vous avez souscrit une assurance annulation, vous pouvez alors annuler vos vacances et vous récupérez alors la valeur de votre voyage.*

## Médical

- ✓ **Pour raisons de santé, d'accident ou de décès (membre de la famille jusqu'au 2e degré).**
- ✓ **En cas de complications liées à une grossesse.**

## Juridique

- ✓ **Si vous êtes témoin ou membre du jury devant le tribunal.**
- ✓ **Si vous êtes convoqué pour une adoption.**
- ✓ **En cas de refus d'un visa.**
- ✓ **En cas de divorce.**

## Criminalité

- ✓ **En cas de car-jacking ou d'enlèvement.**
- ✓ **En cas de vol avec violence ou de cambriolage entraînant le vol de documents d'identité ou de voyage.**
- ✓ **En cas de vol du véhicule.**

## Travail et études

- ✓ **En cas de licenciement pour raisons économiques.**
- ✓ **En cas de d'annulation de vacances pour cause d'indisponibilité d'un remplaçant professionnel.**
- ✓ **En cas de nouveau contrat de travail de 3 mois minimum qui ne vous donne pas droit à un congé.**
- ✓ **L'annulation est possible en cas d'examen de seconde session d'un étudiant assuré. Dans le cas d'un étudiant majeur, l'intervention est limitée au coût d'annulation de cet étudiant.**

## Logement

- ✓ **Si vous avez des dommages importants à des biens immobiliers.**
- ✓ **En cas de résiliation d'un contrat de location.**

## Autres raisons

- ✓ **Si une maladie vous empêche de participer aux activités prévues pendant des vacances actives.**
- ✓ **En cas de retard au moment de l'embarquement.**
- ✓ **En cas de grève sauvage (non annoncée).**

**Tarifs à l'arrière de cette brochure et découvrez toutes nos garanties sur [vabassuranceannulation.be](http://vabassuranceannulation.be)**

Tarifs valables du 01/05/2022, sous réserve d'erreurs d'impression. Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions générales, les fiches IPID et le traitement des réclamations à la dernière page de cette brochure.



VAB-Assistance  
Dépannage est  
couverte par  
VAB SA.



# Assistance Dépannage

Jour et nuit dans tout le Benelux

## Qu'est-ce qui est couvert

- ✓ **Assistance dépannage 24h/24 et 7j/7** au pas de votre porte, tant pour les anciens modèles de voitures que pour les voitures neuves.
- ✓ Nous vous aidons en cas **d'accident** et de **pannes de toutes sortes** (batterie, panne mécanique, pneus, etc.).
- ✓ Le **patrouilleur VAB** met tout en œuvre pour résoudre le problème **sur place**.
- ✓ Nous **remorquons votre véhicule, si nécessaire, à l'endroit le plus approprié pour le faire réparer. Nous vous conduirons à un endroit d'où vous pourrez poursuivre votre trajet ou rentrer chez vous** si possible.
- ✓ **Option en supplément: voiture de remplacement** (jusqu'à 5 jours max. s'il n'est pas possible de réparer votre voiture sur place).

## Qu'est-ce qui n'est pas couvert

- ✗ Les véhicules qui se trouvent **déjà dans un atelier de réparation** ou à proximité.
- ✗ **Des pannes répétées** liées au fait qu'un problème n'ait pas été réparé ou dues à un mauvais entretien.
- ✗ L'assistance dépannage pour les véhicules ayant **une plaque taxi, plaque temporaire, de transit ou commerciale**.



**contrat d'un an**  
à partir de  
**€ 139**

“

**Bernard, Ixelles:** *Le week-end, j'aime bien aller faire un tour avec notre voiture de collection. Peut-elle bénéficier du dépannage de VAB?*

**VAB:** *Oui, bien sûr. Pour l'assistance dépannage, nous n'avons pas instauré de limite d'ancienneté pour les voitures.*

”

Plus de tarifs à l'arrière de cette brochure et découvrez toutes nos garanties sur [vabassistancedepannage.be](http://vabassistancedepannage.be).

Tarifs valables du 01/05/2022, sous réserve d'erreurs d'impression. Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions générales, les fiches IPID et le traitement des réclamations à la dernière page de cette brochure.



## Des questions?

**« Nous rêvons d'une croisière aux Caraïbes. Intervenez-vous également en pleine mer? »**

Annette & Louis, Lokeren

**VAB:** Bien sûr. Optez pour la formule vacances. Avant votre départ, vous êtes couverts par l'assurance annulation et, durant la croisière, vous bénéficiez d'une protection médicale étendue. Bon voyage!

**« Nous avons déjà l'assistance voyage. Couvre-t-elle également un motor-home? »**

Famille De Brant, Saint-Nicolas

**VAB:** Il faut vérifier ses dimension! Les motor-homes pesant moins de 3,5 tonnes et mesurant moins de 3 mètres de haut et moins de 6,5 mètres de long sont considérés comme des véhicules ordinaires. Vous ne payez donc pas de supplément. Votre motor-home est plus grand ou plus lourd (jusqu'à 6,5 tonnes)? Prenez alors l'option motor-home. Bon à savoir: une caravane est automatiquement couverte si elle est attachée à un véhicule qui est assuré chez nous!

**« Mon fils veut aller à l'école en scooter, à 15 kilomètres de chez nous. Quelle assistance dépannage souscrire? »**

Sabine, Overpelt

**VAB:** Si c'est un scooter de maximum 50cc, l'assistance vélo est suffisante. S'il roule avec une plus grosse cylindrée, l'assistance moto sera alors nécessaire.

**« Je suis un étudiant Erasmus et j'ai l'intention de rester en Espagne**

**pendant six mois. Suis-je également couvert par VAB pendant de plus longues périodes? »**

Julie, Hamme

**VAB:** Votre voyage dure plus de 120 jours? Grâce à l'option séjour prolongé, vous pouvez partir rassurée. Nous intervenons dans le règlement de vos frais médicaux. S'il arrive quelque chose de grave à vos proches, nous assurons alors votre rapatriement en Belgique.

**« Que dois-je faire si j'ai des problèmes de voiture? »**

Maja, Malines

**VAB:** Contactez la centrale d'alarme de VAB pour la Belgique ou l'étranger. Vous avez une obligation de déclaration. Ensemble, nous chercherons la meilleure solution, adaptée à vos besoins et à la situation.

**« Supposons que nous voulions traverser les Balkans en voiture... Pouvons-nous compter sur vous là-bas aussi? »**

Famille Sanders, Le Coq

**VAB:** Grâce au programme d'assistance, vous bénéficiez d'une protection pour votre voiture étendue dans toute l'Europe géographique (sauf la partie asiatique de la Turquie). Si vous souscrivez également l'option 'véhicule de remplacement', vous aurez droit à une voiture de prêt pour le reste de votre voyage si nous ne pouvons pas réparer la vôtre dans les 48 heures (max. 30 jours). Attention: si nous ne pouvons pas réparer votre voiture en Belgique, la durée maximale est de 5 jours.

Nos produits d'assurance sont souscrits par KBC Assurances. Les produits d'assistance sont couverts par VAB SA.

# Choisissez votre formule

Plusieurs formules avantageuses



**Assistance dépannage**



**Assistance voyage**



**Assurance annulation**



## Formule assistance

Vous arrive-t-il de voyager à l'étranger avec votre voiture? Alors cette formule est faite pour vous. Vous combinez ainsi le confort de l'**assistance dépannage** dans toute l'Europe géographique (sauf la partie asiatique de la Turquie) avec la sérénité de l'**assistance voyage** mondiale.



## Formule vacances

Que vous soyez allongé sous un palmier à Miami, ou sur vos skis dans les montagnes, l'aide n'est jamais très loin grâce à votre formule vacances. Cette formule regroupe astucieusement une **assistance voyage** et une **assurance annulation**.



## Formule multi

C'est la protection la plus complète. Vous bénéficiez jour et nuit d'une **assistance dépannage** pour votre voiture dans toute l'Europe géographique (sauf la partie asiatique de la Turquie). Vous pouvez compter sur nous dans le monde entier pour l'**assistance voyage**. Et vous ne serez jamais confronté à des frais imprévus, puisque vous avez une **assurance annulation**. Cerise sur le gâteau: cette formule comprend également une **assurance bagages** et une **assistance vélo** gratuites!

Tarifs valables du 01/05/2022, sous réserve d'erreurs d'impression. Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions générales, les fiches IPID et le traitement des réclamations à la dernière page de cette brochure.

Nos produits d'assurance sont souscrits par KBC Assurances. Les produits d'assistance sont couverts par VAB SA.

# Assurances annuelles

Détendu et protégé pendant 365 jours

 <span>Plus d'info sur p.11</span>	 <span>Plus d'info sur p.5</span>	 <span>Plus d'info sur p.7</span>
<h2>Assistance dépannage</h2> <p>Assistance dépannage jour et nuit pour 1 véhicule dans tout le Benelux</p>	<h2>Assistance voyage</h2> <p>Assistance personnelle mondiale</p>	<h2>Assurance annulation</h2> <p>Assurance contre les risques d'annulation, de modification ou d'interruption du voyage</p>
 <b>€ 139/an</b>	 <b>€ 99/an</b>  <b>€ 125/an</b>	 <b>€ 164/an</b>  <b>€ 249/an</b>
<h3>Options par véhicule/an Benelux</h3>	<h3>Options par véhicule/an Europe géographique</h3>	
<p>Véhicule supplémentaire</p>  <b>€ 119</b> <p>Voiture de remplacement</p>  <b>€ 64</b>	<p>(sauf la Belgique et la partie asiatique de la Turquie)</p> <p>Par véhicule*</p>  <b>€ 48</b> <p>Motor-home**</p>  <b>€ 73</b> <p>Voiture de remplacement</p>  <b>€ 55</b>	

**Puis-je voyager pendant plus de 120 jours?** Vous partez plus de 120 jours consécutifs en voyage? Dans ce cas, vous payez un montant supplémentaire sur votre assistance voyage à partir du 121<sup>e</sup> jour: **€ 60** par mois entamé et par personne assurée. Cette option doit être souscrite avant le départ du voyage.

**Le contenu de ma valise est-il aussi couvert?** La formule multi comprend une assurance contre la perte, la détérioration ou le vol de vos bagages. Avec l'assistance voyage, l'assistance dépannage et la formule vacances, cette assurance est en option: **€ 115 pour garantie jusqu'à € 1.250 (individuelle) ou € 185 pour garantie jusqu'à € 2.500 (famille).**

**Le plafond de votre assurance?** En souscrivant une assurance annulation, une formule vacances ou une formule multi, vous pouvez annuler vos voyages jusqu'à une valeur de € 2.500 par personne (max. € 10.000 par famille). En option, vous pouvez choisir **d'augmenter le plafond** de ces assurances **€ 5.000** par personne: **€ 105 (individuelle) ou € 158 (famille).** **Garantie familiale maximale € 20.000.**



### Formule assistance

Assistance dépannage jour et nuit dans toute l'Europe géographique pour 1 véhicule

+

Assistance personnelle mondiale

 € 243/an

 € 270/an

**Options par véhicule/an Europe géographique**

(sauf la partie asiatique de la Turquie)

Véhicule supplémentaire

 € 119

Motor-home\*\*

 € 102

Voiture de remplacement

 € 91



### Formule voyage

Assistance personnelle mondiale

+

Assurance contre les risques d'annulation, de modification ou d'interruption du voyage

 € 230/an

 € 324/an

**Options par véhicule/an Europe géographique**

(sauf la Belgique et la partie asiatique de la Turquie)

Par véhicule\*

 € 48

Motor-home\*\*

 € 73

Voiture de remplacement

 € 55



### Formule multi

Assistance dépannage jour et nuit dans toute l'Europe géographique pour 1 véhicule

+

Assistance personnelle mondiale

+

Assurance contre les risques d'annulation, de modification ou d'interruption du voyage

+

Assistance vélo Benelux

+

Assurance bagages

 € 373/an

 € 464/an

**Options par véhicule/an Europe géographique**

(sauf la partie asiatique de la Turquie)

Véhicule supplémentaire

 € 119

Motor-home\*\*

 € 102

Voiture de remplacement

 € 91

Tarifs valables du 01/05/2022, sous réserve d'erreurs d'impression. Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions générales, les fiches IPID et le traitement des réclamations à la dernière page de cette brochure.

\* Tarif pour les 2 premiers véhicules. Du 3e au 5e véhicule: € 59/véhicule/an.

\*\* Supplément obligatoire pour les véhicules de plus de 3 m de haut et/ou de plus de 6,5 m de long et/ou dont la MMA est comprise entre 3,5 tonnes et 6,5 tonnes maximum.

Nos produits  
d'assurance sont  
souscrits par  
KBC Assurances.

# Assurances temporaires

Idéal pour un voyage de courte durée



## Bagage

Assurance complémentaire contre le vol, la perte ou les dégâts

---

### Monde

 **€ 1** /jour/personne pour une tranche de **€ 250** en valeur assurée

Prime minimale € 25/contrat  
Valeur maximale € 5.000/personne ou 20 tranches de € 250 en valeur assurée



Plus d'info sur p.7

## Assurance annulation

Assurance contre les risques d'annulation, de modification ou d'interruption du voyage (max. € 35.000 par famille)

---

### Monde

**5,75%** du montant du voyage

Prime minimale € 25/contrat  
Montant maximal à assurer jusqu'à € 10.000 par personne



Plus d'info sur p.5

## Assistance voyage

Assistance personnelle

---

### Monde

 **€ 6,25**/jour/personne  
Prime minimale € 25/personne

### Europe géographique

 **€ 3,25**/jour/personne  
Prime minimale € 25/personne

---

### Option par véhicule/jour Europe géographique

(sauf la Belgique et la partie asiatique de la Turquie)

Véhicule à l'étranger

 **€ 4,25**  
Prime minimale € 25

Tarifs valables du 01/05/2022, sous réserve d'erreurs d'impression. Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions générales, les fiches IPID et le traitement des réclamations à la dernière page de cette brochure.



## Assistance voyage

Assistance personnelle  
+  
Assurance bagages pour  
une valeur assurée:  
€ 1.250 par personne

### Monde



**€ 6,75**/jour/personne

Prime minimale € 25/personne

### Europe géographique



**€ 3,75**/jour/personne

Prime minimale € 25/personne

### Option par véhicule/jour Europe géographique

(sauf la Belgique et la partie  
asiatique de la Turquie)

Véhicule à l'étranger



**€ 4,25**

Prime minimale € 25



## Formule voyage avec bagages

Assistance personnelle  
mondiale

+

Assurance bagages pour  
une valeur assurée:  
€ 1.250 par personne

+

Annulation et interruption  
de voyage  
(max. € 35.000 par famille)

### Monde



**7,75%** du montant  
du voyage



**+ € 40** par mois  
supplé-  
mentaire

Prime minimale € 40/personne  
pour le premier mois  
Montant maximal à assurer  
jusqu'à € 10.000 par personne

### Option par véhicule/jour Europe géographique

(sauf la Belgique et la partie  
asiatique de la Turquie)

Véhicule à l'étranger



**€ 4,25**

Prime minimale € 25

Toutes les formules ou assurances temporaires peuvent être souscrites pour une période ininterrompue de max. 120 jours à l'étranger. L'assurance est souscrite pour la durée indiquée dans le contrat, au moins égale à la durée totale du voyage. VAB est un agent non lié de KBC Assurances.



# Nos avantages membres!



**Sécurité et confort sur la route**



- ✓ Apprenez vraiment à conduire à l'**Auto-école VAB**. Vous ne payez pas de frais d'inscription pour les cours théoriques et/ou pratiques pour permis de conduire B, A et AM.

remise de  
**€31**

- ✓ Recevez des conseils et achetez des nouveaux pneus à un prix avantageux chez **Pneus VAB**.

remise de  
**5%**

**Moins dépenser**



- ✓ N'attendez plus aux péages. Commandez votre **Badge de télépéage Bip&Go** sur [vab.be](http://vab.be) pour la France, le Portugal, l'Italie et l'Espagne.

Au tarif membre

- ✓ Grâce aux **vignettes**, vous pouvez facilement voyager vers la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne. Achetez-les avant votre départ via [vab.be/vignette](http://vab.be/vignette).

Au tarif membre

**Vivre plus intensément**



- ✓ Nous vous envoyons le **magazine digital de VAB**. Il est truffé de nouvelles idées sur la mobilité et le plaisir de voyager et de conduire.

Gratuit

- ✓ Équipez-vous pour partir à l'aventure **A.S.Adventure**. Vous bénéficiez d'une belle remise sur tout l'assortiment.\*

remise de  
**5%**

\*Avec la carte Explore More gratuite d'A.S.Adventure, les membres VAB bénéficient également d'une remise de 5% sur tout l'assortiment, excepté pour: les cartes cadeaux, les produits photo et vidéo, les montres de sport, et les appareils de navigation. Non cumulable avec d'autres réductions

Encore plus  
de plaisir



- ✓ Profitez de la **carte carburant VAB**. Grâce à la réduction VAB supplémentaire à la pompe vous pouvez faire le plein à moindre coût et vous bénéficiez de nombreux avantages chez Q8 et Esso.

Gratuit

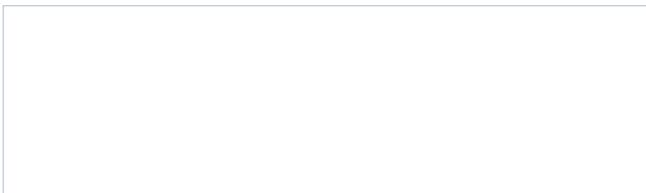
Carte carburant à utiliser	<b>Q8</b> dans toute la Belgique	<b>Esso</b> dans toute l'Europe
Le nombre de stations-service où vous pouvez utiliser la carte carburant	+540 stations de carburant dans toute la Belgique	+260 stations de carburant en Belgique et +6.000 en Europe
Réduction moyenne à la pompe (dans toute la Belgique)	11 cents/litre*	11 cents/litre*
Réduction supplémentaire VAB (dans toute la Belgique)	2 cents/litre	2 cents/litre
Avantages supplémentaires	10% de réduction sur les lubrifiants dans les boutiques Q8 et sur le car-wash	10% de réduction sur les huiles et les antigels dans les boutiques Esso
Économiser des points, c'est choisir des cadeaux!	Collectionnez des Q8 smiles et échangez-les. Rendez-vous sur <b>Q8smiles.be</b>	Collectionnez les points Esso Extras et échangez-les. Rendez-vous sur <b>essoextras.be</b>

\*Basé sur la consommation des membres VAB en Belgique au cours des 12 derniers mois.  
Vous voulez en savoir plus ou poser des questions?  
Consultez le site **vab.be/cartecarburant** ou envoyez un courriel à **cards@vab.be**

Découvrez tous les avantages du Club VAB sur **clubvab.be**

# Rejoignez VAB aujourd'hui même!

N'hésitez pas à poser toutes vos questions à votre agent de voyage. On vous aidera avec plaisir.



## Droit applicable

Ces produits sont soumis au droit belge.

## Conditions générales

Cette brochure est purement informative et exhaustive. Elle ne peut en aucun cas compléter, contredire ou modifier les dispositions d'un contrat (d'assurance), telles qu'elles figurent dans les conditions générales et particulières. Découvrez nos conditions générales détaillées, les fiches IPID et les tarifs sur [vab.be/assistance](http://vab.be/assistance). Ces documents doivent être lus avant l'achat du produit. Pour toutes vos questions, vous pouvez également contacter le service clientèle de VAB au 03 253 61 11.

## Souscrits par KBC Assurances

Nos produits d'assurance sont souscrits par KBC Assurances SA. Siège social: Professor Roger Van Overstraetenplein 2, 3000 Louvain, Belgique. BE 0403.552.563, RPM Louvain. Entreprise agréée pour toutes les branches sous le code 0014 (A.R. 4 juillet 1979, M.B. 14 juillet 1979) par la Banque Nationale de Belgique (BNB), Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, Belgique.

L'assureur couvre les prestations mentionnées dans le présent document, à l'exception de l'assistance dépannage, moto et vélo, qui est garantie par VAB SA.

## Contrats annuels et reconduction tacite

Les contrats d'assurance d'une durée d'un an sont renouvelés tacitement. Rendez-vous sur [vab.be/assistance](http://vab.be/assistance) pour découvrir nos offres.

## Service des réclamations interne

En cas de plaintes, vous pouvez contacter le service des réclamations de VAB: Pastoor Coplaan 100, 2070 Zwijndrecht, Belgique - BE 0436.267.594 - [vab.be/contact](http://vab.be/contact) - [plaintes@vab.be](mailto:plaintes@vab.be) - 03 253 61 40.

## Ombudsman des assurances

Si vous ne trouvez pas de solution appropriée, contactez 'l'Ombudsman des assurances', qui intervient pour l'ensemble du secteur: Square de Meeüs 35, 1000 Bruxelles - [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as) - [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as). Vous êtes libre d'intenter une action en justice.



VAB SA | Pastoor Coplaan 100 | 2070 Zwijndrecht



[vab.be](http://vab.be)



[contact@vab.be](mailto:contact@vab.be)



03 253 61 11



E.R.: VAB SA, Pastoor Coplaan 100, 2070 Zwijndrecht - FSMA 30 252 - FSMA 30 252 - VAB-PROSPE-RL-00572-FP